

Procès verbaux des réunions de Groupes de Travail (phase 1)

- Groupe de travail « Vie associative, sports et culture »
- Groupe de travail « Aspects sociaux, services et logements »
- Groupe de travail « Economie et agriculture »
- Groupe de travail « Environnement »
- Groupe de travail « Équipements et espace publics »
- Groupe de travail « Jeune à Mettet »
- Groupe de travail « Mobilité, tourisme, chemins et sentiers »
- Groupe de travail « Aménagement du territoire et urbanisme »



Compte rendu de la réunion du 17 juin à Mettet (Centre)

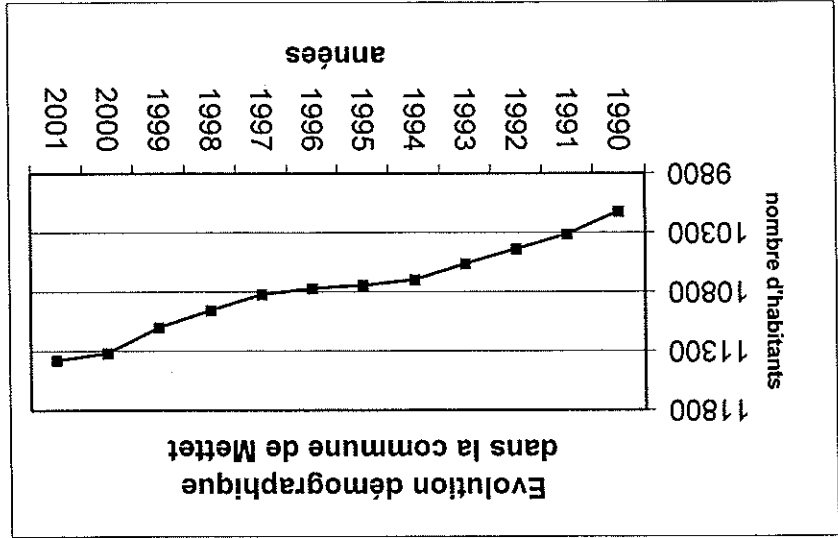
Présents : Voir liste annexée

1) Accueil des participants

2) Rappel des principes de l'Opération de Développement Rural

3) Présentation des données statistiques et débat avec les participants

I. SERVICES

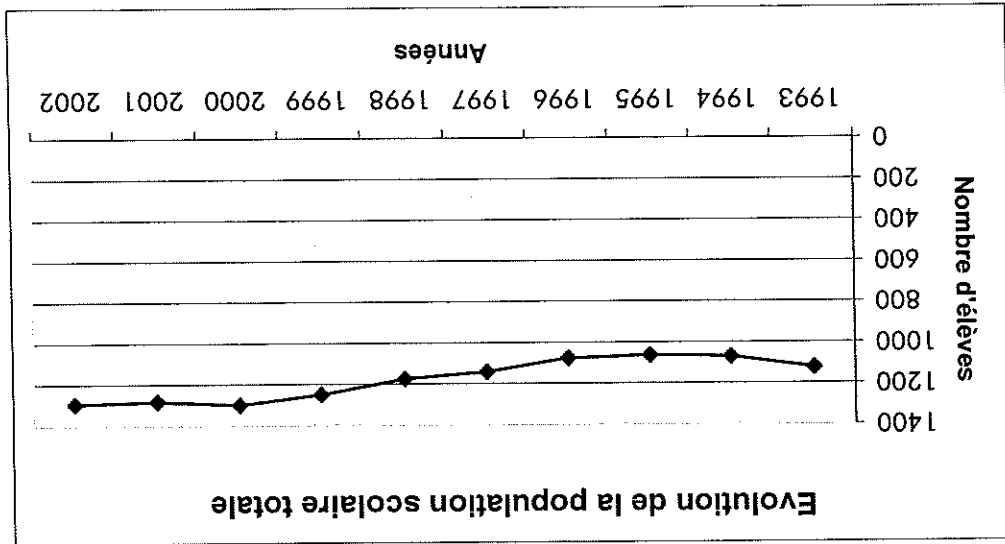


L'augmentation de la population a atteint 12% en 10 ans dans la commune ce qui implique une adaptation des services.

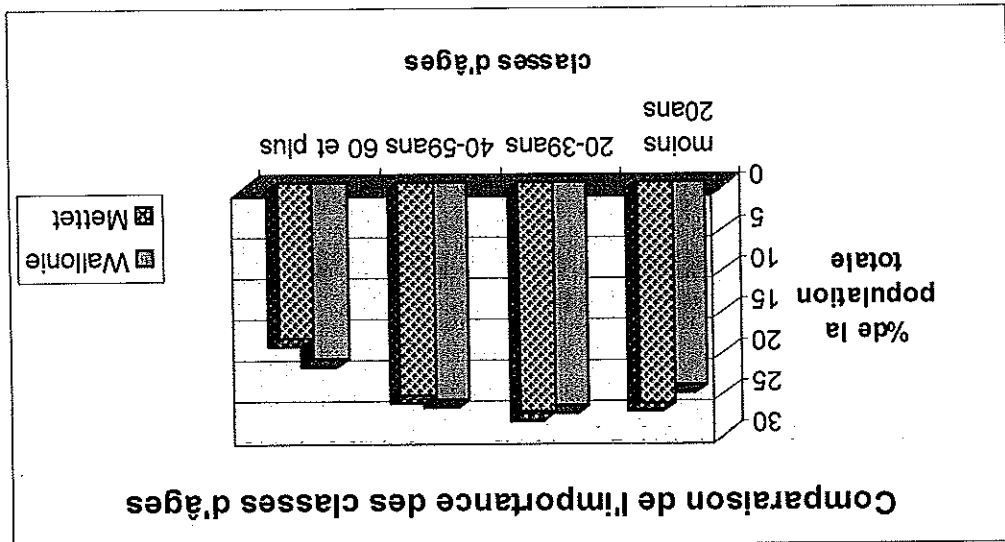
- Vu l'étendue de la commune, les services communaux et même les commerces sont, pour certaines personnes sans voiture, peu accessibles. Un service de co-voiturage pourrait être mis en place. En son temps, un bus local passait dans tous les villages le mardi lors du marché mais, vu l'état des finances communales et le nombre de personnes dans ce bus, il a été supprimé.
 - Suite au travail effectué par Madame Hubeau (Adm. Communale), des activités extrascolaires débuteront dès la rentrée scolaire.
 - à Pontauray pour les enfants de 2,5 à 6 ans
 - à Mettet, au hall sportif, pour les enfants de 6 à 12 ans
 Un ramassage scolaire sera mis en place pour déposer les écoliers à ces deux endroits les mercredis après midi.
- La recherche d'un local pour créer une crèche communale est à l'ordre du jour... à suivre.

DEBAT :

La fréquentation des écoles par les jeunes de Mettet est en augmentation régulière depuis 10 ans.



La commune de Mettet est caractérisée par une population jeune.



- Certaines personnes n'ont pas accès à l'eau courante. Est ce un choix ? Ou n'ont-ils tout simplement pas le budget suffisant pour se relier au réseau existant. Il serait intéressant de mener une enquête auprès de l'ALEM.

- Les canaux pour diffuser les informations sont le site Internet (1 ménage sur 5 disposait d'Internet en Région wallonne en 2001), le bulletin communal et l'Agenda. D'autres moyens pourraient être mis en place pour toucher les habitants comme un bulletin communal spécifique, un local multimédia...

II. ASPECTS SOCIAUX

Les participants regrettent que ni l'Echevine en charge des affaires sociales, ni un représentant du CPAS ne soient présents à ce groupe de travail.

Différents acteurs sociaux sont actifs sur l'entité :

- Le CPAS
- COMESOM
- Groupe de bénévoles
- Activités principales : covoiturage et services à domicile pour les personnes malades, handicapées, convalescentes afin de leur permettre de « mieux vivre chez eux »

• Le Forum social

- Groupe de réflexion et d'actions en matière sociale sur le territoire de la Commune.
- Actions :
 - Collaboration avec la Commune pour la construction d'une salle polyvalente au camping du lac
 - Actions contre le surendettement
 - Lobbying pour la construction des premiers logements sociaux à Mettet
 - Projet « rue solidarité » visant à rétablir la communication entre les habitants des différents villages de l'entité. Il n'y a pas actuellement de Mettet de dynamique sociale collective.
 - Faciliter l'accès à la culture pour les moins nantis (article 27) .

- Epi de Blé (banque alimentaire)
- Ligue des Familles
- Confrérie St Vincent de Paul
- ALE
- EFT de Pontaury
- ADMR, Service d'aide familiale

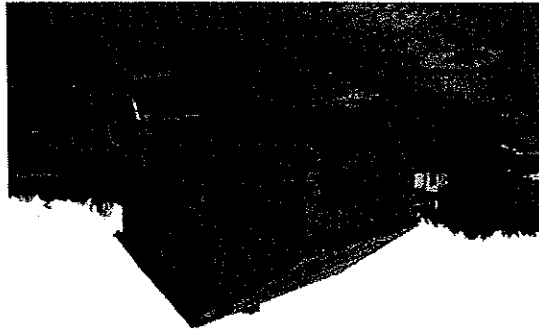
...

Plan habitat permanent

- La commune a adhéré au plan HP.
- Elle remettra une première proposition pour le camping « Ma Campagne » situé en zone d'habitat et classé en phase 1 par le plan. Une trentaine d'habitants y sont domiciliés. Ces personnes seront probablement relogées et bénéficieront des primes envisagées dans le cadre du plan HP.
- Quant au camping du Lac situé en zone de récréation et de loisirs, où plus de 200 personnes résident, un projet pourra être déposé lors de la deuxième phase du plan HP.

Le camping de Lac

- Grâce à l'acquisition d'une parcelle de terrain, la commune est aujourd'hui associée au comité de gestion. Elle peut donc intervenir et régler différents problèmes internes au parc résidentiel (sécurité, élimination des logements insalubres,...).
- Sur l'initiative du Forum social, la Commune contribue financièrement à la réalisation d'un lieu de rencontre. Le terrain appartient déjà à la commune et le local au Forum social. Ce local pourra héberger l'antenne sociale (projet du plan HP pour les communes les plus concernées par cette problématique).

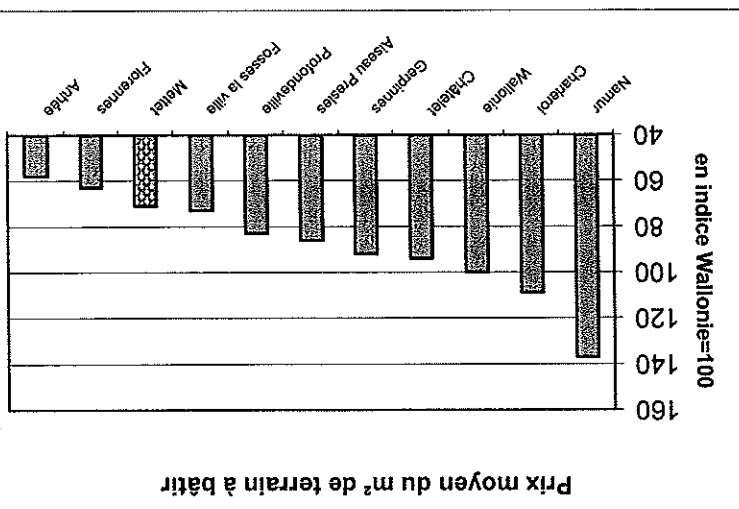
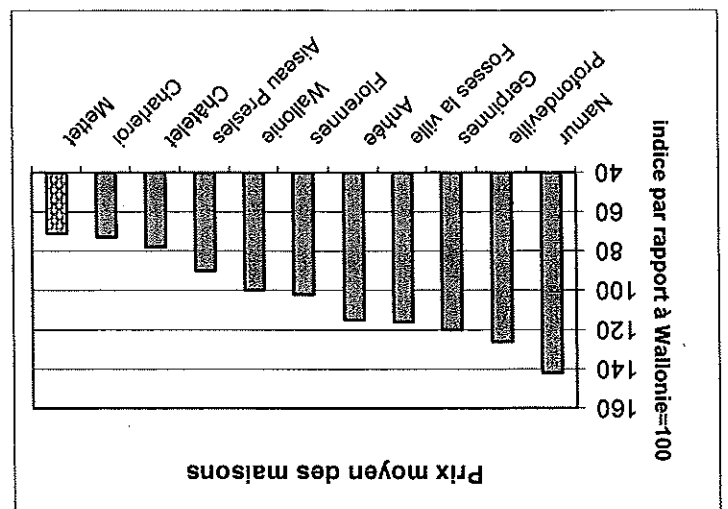


- Les habitants du camping veulent entreprendre un processus d'assainissement et de rééquipement du site.
- Les absences scolaires répétées de certains enfants du camping inquiètent les acteurs sociaux. Des contrôles devraient être organisés dès la prochaine rentrée. L'aide d'un éducateur de rue serait bénéfique.

Coordination sociale ... rêve ou réalité ?

- La commune a acheté un bâtiment dans lequel certains organismes sociaux seront regroupés. Cependant il faudra qu'un de ces acteurs remplisse le rôle de coordination indispensable sur l'entité.
- Ce rôle qui, semble-t-il, n'est pas joué par le CPAS fait cruellement défaut à Mehet.

III. LOGEMENT



Les prix moyens de vente des maisons et du m² de terrain à bâtir sont largement inférieurs à ceux pratiqués dans la région. La commune de Mettet est donc un pôle attractif pour les Namurois et les Carolois avec le risque qu'elle devienne une commune dortoir...
Le fait de se situer dans la tranche des prix les plus bas ne signifie pas que la propriété est accessible à tous !

Types de logement en %

Type de logement	Mettet	Florennes	Philippeville	Fosses-la-ville	Profondeville	Ar. Namur	Région wallonne
Maison unifamiliale	93,3	91,8	87,5	87	91,3	79,8	82,2
Appartement	3,7	6,8	7,2	5,9	8,3	19,3	17,1
Caravane, chalet	1,15	0,59	3,06	6,36	0,21	0,46	0,31

Lors du recensement de 2001, environ 150 habitants ont déclaré résider dans une caravane ou un chalet.

DEBAT :

- Présentation des initiatives de construction de logements à loyer modéré. L'intérêt de ce type de projet est de permettre aux jeunes de l'Entité de rester dans la commune en leur proposant un loyer décent. Par exemple sur l'ancienne commune de Saint-Gérard, les prix des maisons et des terrains sont excessifs. Par conséquent, les jeunes vont s'installer, entre autre, au camping du Lac où l'on peut déjà construire sur un terrain de 2 ou 3 ares. Le Comité de gestion du camping propose d'ailleurs une aide à l'acquisition sur base d'une formule de location-achat.
- Cette « émigration forcée » a un impact défavorable sur la population scolaire de Saint-Gérard.

Clôture de la réunion

- Forum social
- COMESOM
- ALE

Institutions et Associations représentées

- Les participants souhaitent obtenir les comptes rendus des réunions ou la synthèse des réunions d'info-consultation soit sur internet, soit à l'Administration communale.
- Aucun transport en commun ne passe près du camping du Lac. Difficulté d'accéder aux services communaux et aux commerces locaux.

DIVERS :

⇒ La commune n'a aucune cohésion sociale, culturelle, ... Les habitants ne dépassent pas les limites villageoises, ils ne pensent pas pour l'ensemble de l'entité. Sans l'aide communale, sans structure efficace et dynamique pour créer une unité et non pas des unités, les choses ne bougeront pas !

- Présentation du concept de logements intergénérationnels. L'intérêt est l'échange de services entre les personnes âgées et les plus jeunes, comme par exemple : garder les enfants de l'un faire les courses pour les autres, ...
- La Commune a recensé les logements inoccupés. S'ils restent inhabités, les propriétaires devront payer une taxe dont une partie est rétrocédée à la Commune. Le but est d'éviter de laisser se détériorer les habitations au point d'arriver à des chancres et d'accroître l'offre de logements.
- La construction de logements sociaux est récente (2ans). Ce type de logement doit se développer pour éviter la précarisation des habitants à faible revenu.

Commune de METTET
Opération de Développement Rural
GT Aspects sociaux, services et logement

Liste des participants

1	BOUCHAT	Damien	Rue Grande Cense, 32	5640 MAISON-SAINT GERARD
2	BOUFFIQUX	Alain	Rue des Carrières, 13	5640 METTET
3	BUYCK	Bernard	Rue des Blés, 20	5640 GRAUX
4	CREPIN	Marcelle	Rue de Prumont, 22	5640 METTET
5	DOR	Albert	Rue de Carry, 14	5640 METTET
6	DOR	Marcelle	Rue de Florennes, 2	5640 METTET
7	DUMAY	Albert	Rue de Sontet, 36	5640 METTET
8	ESPEEL	Françoise	Rue de la Pompe, 14	5640 BIESME
9	FAUCHET	Didier	Rue de Mettet, 6	5640 SAINT GERARD
10	HABBACHI	Kassa	Rue F. Rops, 23	5640 METTET
11	KUYL	Claire		5644 ERMETON SUR BIERT
12	SLEGTEN	Myriam	Rue de Falaën, 14	5644 ERMETON SUR BIERT
13	TOBIE	Pierre	Rue de Falaën, 11	5644 ERMETON SUR BIERT
14	VAN BEVER	Fabienne	Rue Reine Elisabeth, 46	5640 METTET
15	WARNIER	Marie-Claire	Camping du Lac, 30	5640 SAINT GERARD

Pour la FRW : Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE



GROUPE DE TRAVAIL
Aménagement du Territoire et
Urbanisme

Compte rendu de la réunion du 18 novembre à Oret

Présents : Voir liste annexée

1) Accueil des participants

2) Définition et rôle de la CLDR (Alexandra VANDEN EYNDE)

3) Débat sur la thématique en mettant en évidence les points forts, les points faibles et les actions à mener (Alexandra VANDEN EYNDE)

3.1 Objectifs de la réunion

Etablir un constat et identifier les problématiques et ressources pour les 3 thématiques:

- ◆ Aménagement du territoire
- ◆ Urbanisme
- ◆ Architecture – Patrimoine

3.2 Aménagement du territoire

Occupation du sol - 11.678 hectares

Constat

- ◆ Augmentation de la surface bâtie

Implantation des villages :

◆ À proximité d'un cours d'eau, le réseau hydrographique est important.

(occidental)

◆ La Commune de Mettet se situe dans la zone agro-géographique du Condroz

Constats

3.3 Urbanisme

⇒ Enjeu paysager important

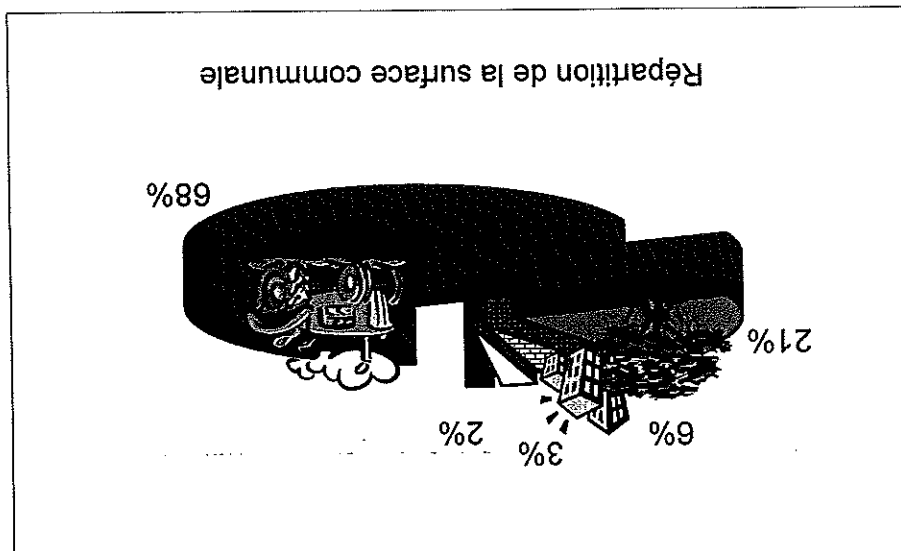
- ZAD à Biesmerée et à Pontaury
- Mise en œuvre de la ZAD à Bossière
- Longueur démesurée de la ZHCR + continuation dans le nord de la zone de parc à Bossière
- Mise en œuvre de la ZHCR qui s'étend de part et d'autre de la rue des Roches à Ermeton

Problématiques

Les noyaux villageois sont encore fortement marqués au sud (Stave, Biesmerée, Furnaux, Ermeton) et à l'est de l'Entité (Graux, Saint-Gérard). Par contre, l'habitat en ruban se développe à l'ouest (Oret/Biesme/Devant-les-Bois/Mettet). Le plan de secteur suscite un tel développement en ruban et un regroupement de villages au point où on ne différencie parfois plus deux villages voisins (exemple : Devant-les-Bois et Biesme).

Plans de secteur :

- ◆ Analyse des différentes zones
- ◆ Dispersion de l'habitat



Structure villageoise: 3 niveaux d'évolution:

- ◆ Noyau primitif
- ◆ Habitat plus récent – fin du 19ème siècle à la 1ère moitié du 20ème siècle
- ◆ Habitation des années '60 jusqu'à nos jours

Problématiques

- Extension des villages avec des habitations hétérogènes et non intégrées à la structure villageoise existante et à son environnement
- volumes, implantations, matériaux
- habitat de la 2ème moitié du 20ème siècle
- Bâtiments agricoles en rupture : Orêt et Graux

Ressources

- Qualité du noyau primitif (Biesmerée, Graux, Scry, St Gérard...)
- Ruelles sinuuses et pentues
- Présence de végétation
- Ensembles architecturaux d'habitat traditionnel
- Nombreux points de repère qui animent et structurent les villages :
 - clocher de l'église, potales, fontaines, ...

3.4. Patrimoine-Architecture

Constats

- Bâtiments abandonnés et inoccupés :
 - 50 logements recensés sur la commune de Mettet – taxe prévue dans les deux ans si le bâtiment reste inoccupé
 - Bâtiments industriels
 - Petit patrimoine populaire wallon.
- Liste des bâtiments et sites classés
- Nombreux bâtiments architecturaux et patrimoniaux dans l'inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique : fermes, châteaux, petit patrimoine populaire wallon, ...
- Interventions contemporaines, rénovations et réaffectations de qualité

Problématiques

- Bâti d'avant 1914 : Interventions qui modifient les caractéristiques essentielles de l'habitat traditionnel
- Bâti d'après 1914 : Gestion inadéquate de l'utilisation de matériaux post industriels (briques et tuiles) en rupture avec le noyau bâti
- Sites industriels désaffectés pourtant intéressants tant par leur architecture que par leur localisation

RESSOURCES

- Qualité patrimoniale et paysagère de certains lieux
- Motivation des habitants à valoriser leur patrimoine par l'entretien et la restauration de bâtiments résidentiels et agricoles
- Réaffectation judicieuse de certains bâtiments
- Présence de bâtiments contemporains bien intégrés dans l'habitat traditionnel et son environnement

Débat

Une participante souligne que les erreurs commises en matière d'architecture sont dues à une méconnaissance des règles élémentaires en matière d'habitat rural. Il faut sensibiliser les habitants et les professionnels (visites, formation à la lecture de façades,...). Le fonctionnel prend trop souvent le pas sur l'esthétique.

On propose la mise en place d'une CCAT.
M Mathieu n'y est pas opposé mais émet des doutes quant au fonctionnement de celle ci dans la durée.

Les murs de pierre, caractéristiques des villages d'Orret et de Furnaux, doivent être renouvelés. Aucune mesure n'existe pour contraindre les propriétaires privés. Une collaboration avec « Qualité village Wallonie » pourrait être envisagée.

Une demande de lotissement de 300 villas en zone de loisirs a été présentée à la Commune. Un débat doit avoir lieu car les conséquences seraient importantes pour la Commune.

Circuit de Mettet

M Fievet présente le projet de circuit permanent au centre du tracé actuel du circuit. Ce projet nécessitera une modification du plan de secteur, les terrains étant situés en zone agricole mais jouxtant une zone industrielle. Il faudra au minimum un PCA.
M. Fievet estime que ce projet contribuera au développement économique de la région et qu'il s'intègre donc parfaitement dans un PCDR.
Un aménagement paysager est prévu pour limiter l'impact visuel des bâtiments du zoning (route Florennes-Mettet).

3.5. Synthèse de la consultation

URBANISME

- Conserver et mettre en valeur les caractéristiques de l'habitat local (Furnaux, Slave, Graux, ...) avec l'appui du Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural
- M. Mathieu craint que l'instauration de règlements ne fasse grimper le prix des maisons et empêche les « indigènes » d'acheter dans leur village.
- Doter de la commune des outils de gestion - Outils: Schéma de structure communal et règlement communal d'urbanisme
- Ouverture d'une maison de l'urbanisme (sensibilisation des habitants, élus locaux, ...)

Clôture de la réunion

- ◆ Plan de secteur
- ◆ Occupation du sol
- ◆ Structure du bâti

3.7. Présentation de la cartographie réalisée par IMPACT

- ⇒ On peut remarquer des synergies entre
- la synthèse de consultation des habitants
 - les pistes d'actions proposées dans l'analyse urbanistique et architecturale (P1 du PCDR)

- Préserver et valoriser le potentiel patrimonial, architectural et paysager
- Réaffecter les sites industriels en lieux de rencontre pour la collectivité, en centres d'animation, ...
- Intégrer les bâtiments agricoles
- Sensibiliser la population à la qualité des constructions contemporaines présentes sur la commune
- Favoriser l'utilisation de matériaux modernes de teinte et d'aspect identique aux matériaux traditionnels

3.6. Pistes d'action proposées dans l'analyse urbanistique et architecturale de l'entité

- Biesme : Restauration de la chapelle du Planois et des cryptes de l'Eglise Saint-Martin.
- Graux : Restaurer la chapelle Saint-Roch et l'ancienne forge (propriété privée)
- Oret : Poursuivre la rénovation de l'Eglise Sainte-Remfroid, restaurer la chapelle octogonale (en projet) et les murs de pierre, caractéristiques du village (propriétés privées).
- Fumaux : Murs de soutènement des terres et pierres à boîlee
- Mettre en valeur le petit patrimoine (potées, fontaines...)

ARCHITECTURE – PATRIMOINE

- La commune envisage d'engager un conseiller en aménagement du territoire et en environnement.

Commune de **METTET**
Opération de Développement Rural

GT « jeune à Mettet »
Liste des participants

1.	MAQUILLE	Arnaud	Rue de Maredsous, 2	5640 SAINT GERARD
2.	FAUCHET	Didier	Rue de Mettet, 6	5640 SAINT GERARD
3.	FEVET	Michel	Rue Saint-Donat	5640 METTET
4.	GOOVAERTS	Marie	Rue de la Jeunesse, 16 A.	5640 METTET
5.	REGNIER	Dominique	Rue de la Jeunesse, 16A	5640 METTET
6.	MICHAUX	Guy	Rue de l'Agrappe, 5	5640 BIESME
7.	BINON	Etienne	Rue de Prumont, 12	5640 METTET
8.	BOUCHAT	Damien	Rue Grande Cense, 40	5640 MAISON
9.	DESSY	Josiane	Rue Notre-Dame, 13	5644 ERMETON
10.	de BARSE	Marie-Josine	Rue Notre-Dame, 13	5644 ERMETON
11.	MATHIEU	Adelin	Rue du Trinoy, 28	5640 ORET

Pour la FRW : Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE

GROUPES DE TRAVAIL

Vié associative, Sports et Culture

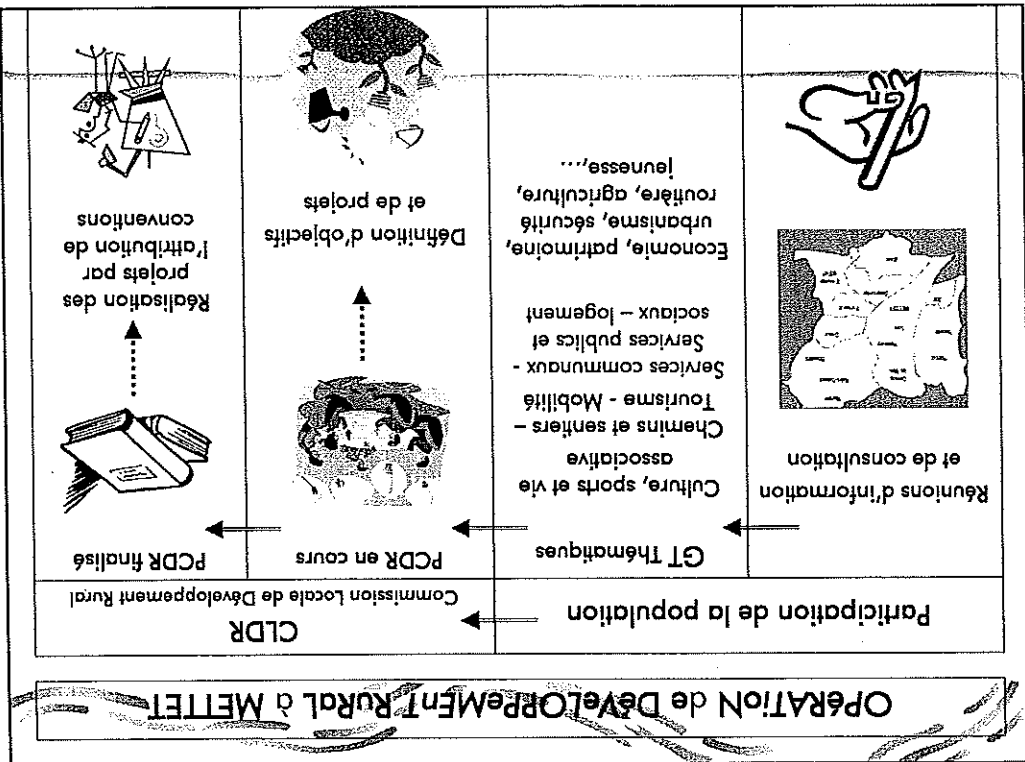
Compte rendu de la réunion du 20 mai 2003 à Biesme

Présents : Voir liste annexée

1) Accueil des participants par M. DELFORGE, 1er Echevin

2) Rappel des principes de l'Opération de développement rural

- Philosophie du Développement rural
- Procédure
- Rôle et composition de la CLDR



3) Atouts, faiblesses et propositions d'action

Méthodologie

Les participants sont divisés en 2 groupes. Pour chacune des thématiques abordées il leur est demandé de déterminer les atouts de l'entité, ses points faibles et de proposer des actions à mettre en œuvre. Le résultat de la réflexion des deux groupes est présenté par un rapporteur. Cette synthèse est alors confrontée aux informations récoltées lors de la première phase de consultation pour constituer les tableaux repris ci-après.



ATOUTS/AVANTAGES DE METTEI	LACUNES/FAIBLESSES DE METTEI	PROPOSITIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Salle dans chaque section - Nombreuses associations - Annuaire sur le site web communal 	<p>Salles en mauvais état et parfois mal gérées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la participation aux activités locales. Le seuil critique est atteint. La motivation diminue. Il y a un risque réel de voir certaines associations disparaître. - Tensions entre nouveaux et anciens habitants - Peu ou pas de liens entre les enfants des différentes sections 	<ul style="list-style-type: none"> - Achat d'un chapiteau « collectif » - Intégrer les nouveaux habitants - Rassembler les différentes associations de l'Entité pour leur donner plus de poids et de moyens - Coordonner les calendriers et améliorer la promotion des activités dans les villages voisins (internet, Bulletin communal,...) grâce à l'organisation d'un « foire annuelle des associations. - Organisation de tournois intervillages, rencontres par le biais des différents mouvements de jeunesse.



ATOUTS/AVANTAGES DE METTEI	LACUNES/FAIBLESSES DE METTEI	PROPOSITIONS
<p>-Hauts-lieux culturels : Brogne et Thozée</p> <p>-Population jeune. 140 jeunes de Biesme inscrits aux activités de l'atelier créatif et culturel.</p> <p>-Service « Culture » Communal et bibliothèque dynamiques</p> <p>-Salle de Biesme et autres infrastructures d'accueil</p> <p>- Manifestations renommées (Blues Festival de DLB , expositions de Brogne). L'intérêt suscité par ces organisations prouve qu'il existe un réel potentiel au sein de la commune. Il faut le mettre en valeur.</p> <p>- Ouverture d'esprit des autorités communales en matière de culture au sens large</p>	<p>- Pas d'implication de la population dans les activités de l'Abbaye de Brogne et du Château de Thozée (Fondation F. Rops) Sentiment d'exclusion.</p> <p>- La vocation future du Château de Thozée n'est pas définie. Accès au public ?</p> <p>-Locaux insuffisants pour l'organisation des activités culturelles à destination des jeunes. - Financement privé de certaines activités</p> <p>-Difficultés pour décentraliser les activités. Etendue géographique de l'entité</p> <p>-Manque d'information sur les activités prévues. Manque de coordination des agendas.</p> <p>-Salles à rénover (Biesme, Furnaux, Graux,...)</p> <p>- La Commune prend trop peu d'initiatives</p>	<p>-Inier des activités communes avec l'Abbaye Exposition d'artistes locaux (février 2004) ..Journée des artisans locaux Edition de publications sur l'histoire et le patrimoine locaux</p> <p>- Culture gratuite pour les jeunes</p> <p>- Recensement des clubs et associations</p> <p>- Création d'un centre culturel local besoin d'un coordinateur >calendrier des activités >gestion des salles >promotion des liens inter-villages >assurer le lien entre les associations</p> <p>-Aménager ou moins un local qui réponde aux normes de sécurité et qui soit bien géré afin d'organiser les activités culturelles de l'Entité</p> <p>- Se réaffilier au Programme Art & Vie et suivre attentivement les activités proposées.</p>



ATOUS/AVANTAGES DE METTET	LACUNES/FAIBLESSES DE METTET	PROPOSITIONS
<p><u>- Infrastructures</u> Terrains de football Piscine communale Circuit renommé Parcours VITA Salles omnisports</p>	<p>- Pas d'infrastructure de skate-board ou de bi-cross pour les jeunes de l'entité. - Peu de sports collectifs pour les filles</p>	<p><u>Circuit de Mettet</u> Projet d'aménagement d'un circuit permanent avec compétitions et centre d'apprentissage et de perfectionnement à la conduite. Développer un pôle économique autour des sports moteurs. - Projet d'organisation de rencontre de tennis pour seniors en dehors des heures d'affluence. - Aménager une structure pour les jeunes derrière le centre sportif de Biesme (Skate et bi-cross) - Aménager un terrain d'enduro sur le Zoning de Mettet</p>

ASSOCIATIONS REPRESENTÉES

Sports

Echevinat des sports

Tennis de table Saint-Gérard

Football Mettet

Football Biesme

Football Saint Gérard

RUMESM (Circuit de Mettet)

VTT Le Clicotiat

Culture

Echevinat de la Culture

Centenaire Chapelle du Planois

Fantare St Henry Ermeton

Chorale Imagine Mettet

Fantare Sainte Cécile Mettet

Amateur Biesmois

Ateliers créatifs et artistiques

Vie associative

Marche folklorique Furnaux

Forum social

Jeunes de Biesme

Club Brognois

Clôture de la réunion

Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE
Agents de Développement

Commune de METTET
Opération de Développement Rural
GT Culture, sports et vie associative, Biesme le 20/05/2003

Liste des participants

1.	ALEXANDRE	Lorent	Place Saint-Martin, 30	5640 BIESME
2.	BAULOYE	Jacqueline	Rue Caporale, 4	5640 BIESME
3.	BODART	Willy	Rue de Stache, 8	5644 ERMETON SUR BIERT
4.	BOUFFIQUX	Alain	Rue des Carrières, 13	5640 METTET
5.	CHARDON	Eric	Rue des Tris, 13	5640 BIESME
6.	DE BUYSSE	Urban	Rue Fonds des Vaulx, 30	5640 BIESME
7.	de HENNIN	Hugues	Grand-Rue, 39	5640 SAINT GERARD
8.	DEGRAUX	Joseph	Rue du Petit Ruau, 31	5640 BIESME
9.	DELFORGE	Yves	Rue Belle-Vue, 21	5640 BIESME
10.	DEMANET	Jean	Rue de la Couturelle, 3	5640 BIESME
11.	DEMEURE	Bastien	Rue de Gougnes, 9	5640 BIESME
12.	DENIS	Anne-Sophie	Place Saint-Martin, 30	5640 BIESME
13.	DODEMONT	Fabienne	Grand-Rue, 39	5640 SAINT GERARD
14.	DUBRU	Francis	Rue Alvoux, 4	5640 BIESME
15.	DUCAT	Jacques	Rue Belle Vue, 4	5640 BIESME
16.	FAUCHET	Michel	Rue de Gougnes, 3	5640 BIESME
17.	FEVET	Michel	Rue Saint-Donat, 5	5640 METTET
18.	FLOYMONT	Damien	Rue Alvoux, 1	5640 BIESME
19.	HABBACHI	Kassa	Rue F. Rops, 23	5640 METTET
20.	KIPPERS	Astrid	Rue Alvoux, 4	5640 BIESME
21.	LECLERCQ	Andrée	Rue de Devant les Bois, 6	5640 METTET
22.	LOMBART	Pierre	Rue d'Ermeton sur Biert, 1	5641 FURNAUX
23.	MARTIN	Philippe	Rue du 8 ^e Dragons, 21	5640 SAINT GERARD
24.	MICHAUX	Guy	Rue de l'Agropole, 5	5640 BIESME
25.	VAN BEVER	Fabienne	Rue Reine Elisabeth, 46	5640 METTET
26.	VAN DAELE	Daniel	Rue Germensau, 10	5644 ERMETON SUR BIERT

Pour la FRW : Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE



Compte rendu de la réunion du 18 septembre à Graux

Présents : Voir liste annexée

1) Accueil des participants

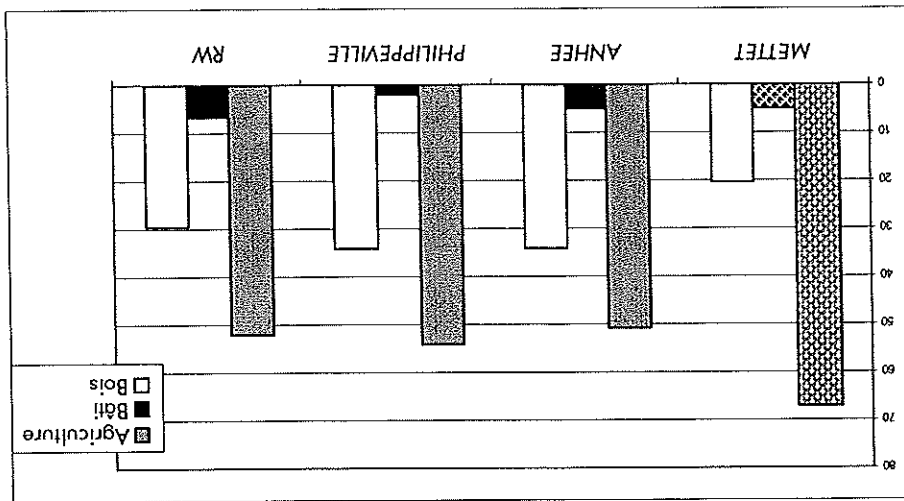
2) Rappel des principes de l'Opération de Développement Rural

3) Présentation des données statistiques et débat avec les participants

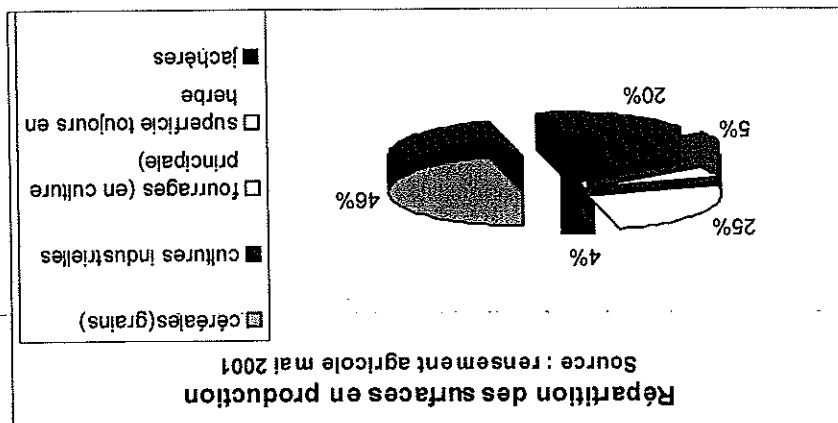
1. AGRICULTURE

DONNEES STATISTIQUES




- La commune de Mettet suit les mêmes tendances que la RW :
 - ↗ de la taille des exploitations (de 31 en 1990 à 50,8 hect. en 2001)
 - ↘ du nombre d'exploitations (de 244 en 1990 à 160 en 2001)
- Par rapport aux communes avoisinantes, la superficie agricole est nettement supérieure à Mettet.



➤ Répartition de la production



➤ Répartition de la production animale

- 88 exploitations avec en moyenne 103 têtes par expl. (39 en 1990)  30% à la traite et 70% à la filière viande (inverse en 1990)
- 11 exploitations (19577)  7 exploitations (1921)
- 12 exploitations (281)  Diversification agricole en horticulture et pisciculture

DEBAT :

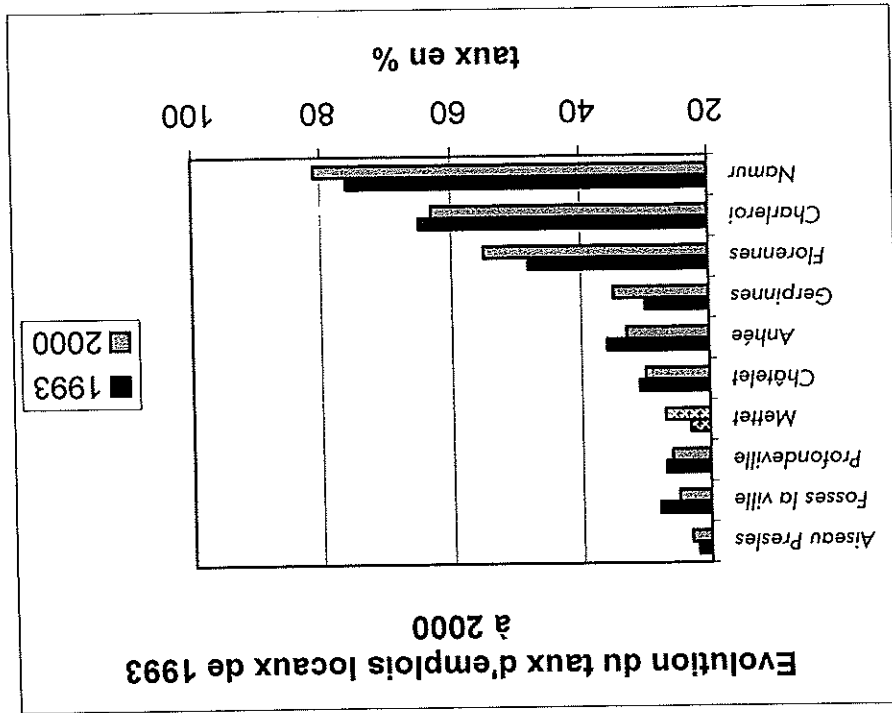
On peut expliquer la diminution des vaches laitières au profit de la filière viande par la vente des terrains à bâtir qui se trouvaient à proximité des fermes. Actuellement, les agriculteurs peuvent difficilement continuer la filière laitière si leur bétail se trouve trop loin de l'exploitation. Comment en est-on arrivé là ?

- Il faut se rappeler qu'à l'époque de la création des plans de secteurs les fermiers étaient intéressés d'avoir des terrains en zone à bâtir pour les revendre et faire une plus value.
- On remarque aussi une explosion démographique lors de ces dernières années à Mettet due notamment au prix intéressant du terrain à bâtir et à la situation attractive de la commune de Mettet par rapport aux zones d'emploi carolorégienne et namuroise.

D'après les agriculteurs présents, il semble difficile de créer des gîtes à la ferme et des fermes pédagogiques pour plusieurs raisons :

- concurrence importante face à la vallée de la Mollignée en terme touristique
- aucune structure touristique présente sur la commune, avec peu de volonté politique de développer ce secteur à Mettet
- pas assez de diversification ... ce sont plutôt des fermes industrielles qui ne se prêtent pas à ce type d'activité.
- pas d'aspect didactique
- pas assez de disponibilité

Une ferme pourrait être adaptée à Mettet pour ce type d'activités : Ferme biodynamique de la Sarte ? à St Gérard.



> Taux d'emplois locaux faible par rapport aux communes avoisinantes mais en augmentation depuis 1993 => 1194 salariés répartis dans 202 entreprises locales (27%)

DONNEES STATISTIQUES

II. ECONOMIE

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> Proximité services (négoce, machinisme,...) Pas de zone agricole reprise en zone Natura 2000 Equipement Région agricole « favorisée » 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de diversification (sauf colza) Absence de sucrerie proche Pas de structures de commercialisation directe Mauvaise image de marque (pollution, dégradation sentiers,...)

Les participants approuvent la liste des forces et faiblesses ci-dessous :

Lors du GT « Chemins et sentiers », certains habitants critiquaient les agriculteurs de reprendre les sentiers illégalement. En effet, comme les sentiers ne sont pas entretenus par la commune, les marcheurs ou les cyclistes passent dans leurs champs. C'est pour cette raison que certains agriculteurs s'accaparent les chemins. Conclusion : il ne faut pas vouloir recréer trop de sentiers si la commune ne les entretient pas.

D'autres informations :

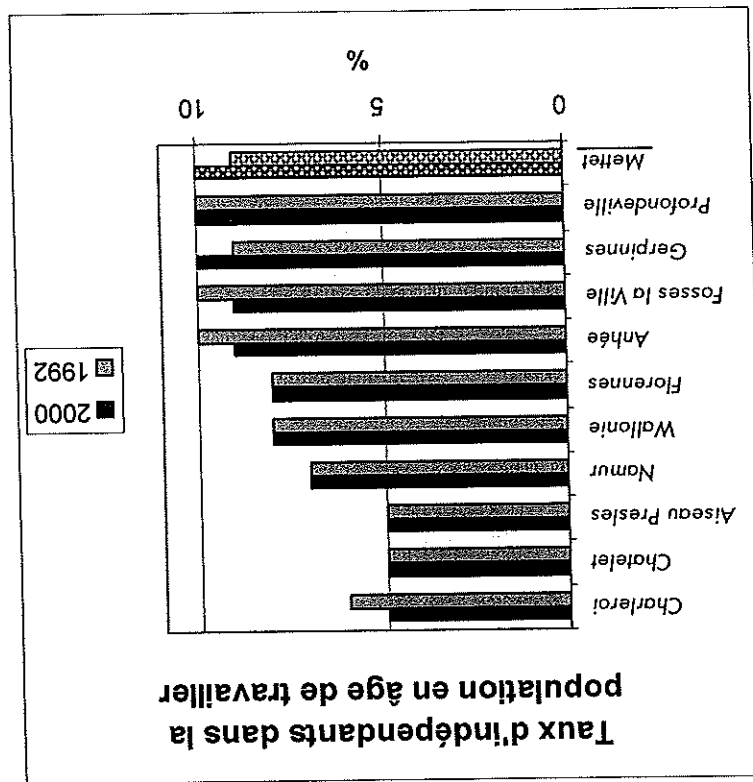
- le projet d'un pré-ravel semble se mettre sur place pour la liaison entre Florennes – Ermeton – Bambois - Sambreville
- il semble intéressant de relier les villages via des chemins et sentiers

Les agriculteurs présents proposent lors de la récolte des betteraves de mettre des panneaux de déviation au début de la route pour éviter de bloquer la circulation.

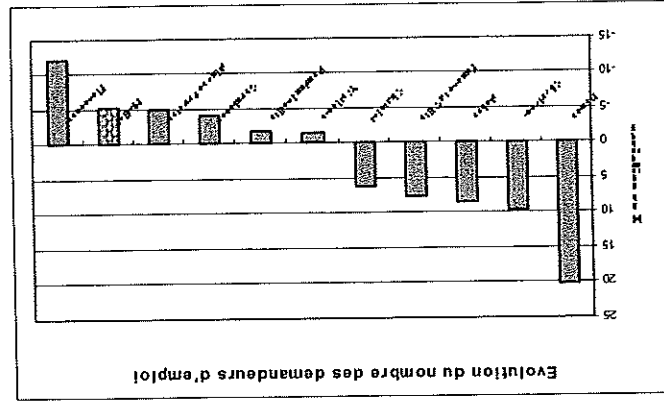
- 32 entreprises avec 285 emplois sur une superficie de 27,5 hectares
 - occupé à 92,7% en 2001
 - On estime que 6 à 7 entreprises peuvent encore s'installer sur le zoning avant qu'il ne soit saturé.
- Evolution du nombre de salariés à Mettet entre 1993 et 2000 en fonction des différents secteurs d'activités

1993	2000	variation
tous secteurs confondus	909	+285
secteur primaire 4 %	38	+14
secteur secondaire 32 %	283	+99
services marchands 25%	200	+98
services non marchands 39%	388	+74

➤ Esprit d'initiative et taux d'indépendants ⇒ 981 indépendants domiciliés dans la commune exercent soit sur le territoire communal, soit à l'extérieur.



➤ Demandeurs d'emploi : 746 soit 10,2% faible par rapport aux communes avoisinantes et à la RW
 - en baisse : - 5,2% entre 1993 et



➤ Scénario similaire pour le Minimax : environ 30 soit 0,4%

SYNTHESE des réunions d'information et consultation concernant l'économie :

- Favoriser au niveau communal l'installation de commerces de proximité.
- Redynamiser le marché de Mettet pour le rendre concurrentiel vis à vis de celui de Florennes

DEBAT :

La disparition des commerces de proximité est due à la centralisation des activités commerciales à Mettet et aux contraintes des petits commerces dans les villages (par exemple : le travail en horaire décalé).
L'installation des commerces de proximité est du ressort du privé.

Les grandes surfaces à Mettet rencontrent un vif succès.

Les participants approuvent la liste des forces et faiblesses ci-dessous :

POINTS FORTS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Activité agricole importante à impact sur le secteur agricole (machinerie agricole, grains, ...) ✓ Zoning industriel - PME ✓ Croissance du nombre d'indépendant à esprit d'initiative ✓ Accès facile des commerces dans le centre de Mettet ✓ Diminution du chômage et minimex via notamment une EFT (Ateliers de Pontaury)
POINTS FAIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence d'association de commerçants ✓ Disparition des commerces de proximité et concentration de l'activité commerciale à Mettet ✓ Pas de politique touristique ✓ Taux d'emplois locaux faible par rapport aux communes avoisinantes

Clôture de la réunion

Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE
Agents de Développement

Commune de **METTET**
Opération de Développement Rural
GT Agriculture Economie

Liste des participants

1.	BODART	Jean-Pierre	Rue des Blés, 6	5640 GRAUX
2.	BUYCK	Bernard	Rue des Blés, 20	5640 GRAUX
3.	CHARLES	Myriam	Rue Tienné des Caves, 3	5646 STAVE
4.	CNOCKAERT	Christian	Rue de Bossière, 1	5640 GRAUX
5.	FABRIS	Pascal	Rue des Blés, 2	5640 GRAUX
6.	FRENNET	Benoît	Rue Poirier St-Etienne, 10	5640 GRAUX
7.	GALETTA	Jean-Louis	Rue Poirier St-Etienne, 2	5640 GRAUX
8.	GOOVAERTS	Marie	Rue de la Jeunesse, 16A	5640 METTET
9.	MATHIEU	Adelin	Rue du Trinoi, 28	5640 ORET
10.	OPALINSKI	Wladzimiez	Rue de la Tourette, 20 E	5640 BIESME
11.	TOMBELLE	Ronny	Rue Poirier St-Etienne, 23	5640 GRAUX
12.	TORLET	Marcel	Rue du Fourneau, 9..	5640 BIESMEREE

Pour la FRW : Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE



GROUPES DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT

Compte rendu de la réunion du 14 octobre 2003 à Ermeton-sur-Biert

Présents : Voir liste annexée

1) Accueil des participants

2) Rappel des principes de l'Opération de développement rural (Pascal LEMAIRE)

3) Débat sur la thématique en mettant en évidence les points forts, les points faibles et les actions à mener

➤ **Gestion des déchets**

Ti

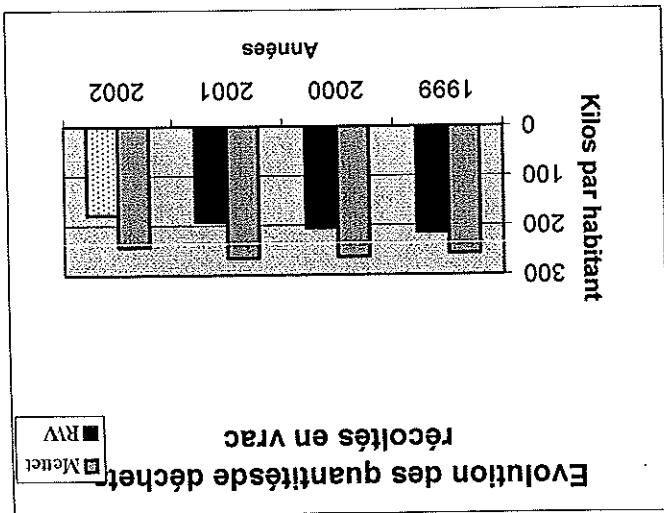
Appréciation générale du nouveau système de collecte des déchets en porte à porte (vrac et sélectif)

Déchets en vrac

Depuis mi-juillet, la commune de Mettet a adopté le système de sacs payants. Elle devait en effet réagir car elle dépassait la limite imposée par la RW (taxe sanction).

Déchets verts

Vu les chiffres qui proviennent de la gestion du parc à conteneurs (déchets venant de la commune et de l'extérieur), on peut remarquer qu'en 5 ans, ce type de déchets a doublé. A la place de brûler ces déchets ou de les mettre dans des sacs payants, les habitants les apportent au parc à conteneur.

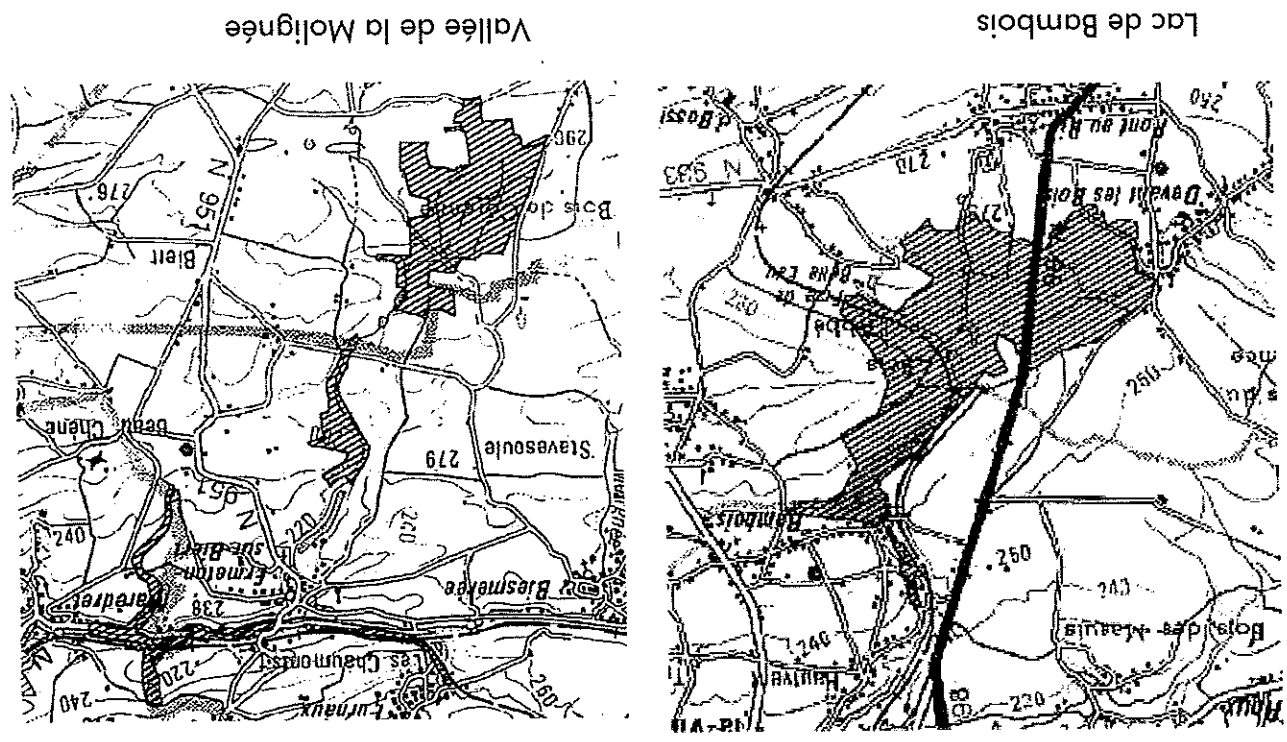


ACTIONS:

- Afin de limiter la quantité de déchets verts apportée au PAC:
 - Mettre en place un service broyage au sein de la commune ou au sein de chaque village où un espace serait réservé pour déposer les déchets verts. Un habitant formé aux techniques de compostage serait responsable
 - Réaliser un guide du compostage pour les particuliers (Bep) et l'envoyer avec un bulletin communal, ...
 - Proposer une formation en compostage à au moins un habitant par village (guide composteur)
 - Inciter les gens à planter des essences indigènes afin de limiter les tailles de haies → éducation à l'environnement
 - Organiser une journée verte pour les enfants ... en plus, dans cette matière-là, bien souvent ce sont les enfants qui éduquent leurs parents ! → cfr GT Jeunes

► Conservation de la nature

2 sites Natura 2000



Actions prises par la commune :

- Convention Combles et Clochers → afin de préserver les animaux nocturnes dans 13 clochers de l'entité. (Convention RW février 2002)
- Fauchage tardif → afin de conserver la biodiversité dans les talus sans mètre en péril la sécurité routière (Convention RW)
- La liste des haies et arbres remarquables existe mais aucune mesure n'est appliquée afin de respecter cette réglementation (CWATUP)

Contrat de rivière de la Mollignée

Une étude a été réalisée par le Comité scientifique de la Conservation de la Nature. Cette étude a été actualisée et des propositions d'actions ont vu le jour. On constate toujours une teneur élevée en nitrates dans les eaux de la Mollignée. Cette pollution n'est pas seulement induite par les agriculteurs mais aussi par le rejet des eaux usées domestiques (ctr épuration des eaux).

Le CR Mollignée sera intégré au CR de la Haute Meuse (bassins versants et affluents)

Zone vulnérable Sud Namurois – directive Nitrates

L'objectif est de protéger les eaux souterraines. Des normes sont imposées en matière d'épandage et de stockage des effluents. Mettet ne rencontre pas de problèmes de saturation de ses sols en azote provenant des effluents d'élevage (tx > 80%). Il s'agit d'une mesure préventive pour la protection des captages.

Sites classés

- . Parc du Château de Bossière
- . Chapelle Saint Roch, butte plantée de tilleuls (St Gérard)
- . Chemin des Dilligences : détérioration de ses arbres notamment par les agriculteurs → plusieurs courriers signés par l'asbl « Défense de l'Environnement, Ermeton S/Biert » ont été adressés cette année aux Ministres Forêt et Darden.... Sans suite.

ACTIONS:

- . Créer un organisme ou une asbl qui créerait un répertoire des haies existantes et qui serait garant de l'application de la réglementation afin de les préserver et d'éviter leur dégradation.
- . Afin de diminuer la pollution des eaux en nitrates, réaliser des actions en aval sans oublier l'amont... ou si non c'est inutile.

> Épuration des eaux

Actuellement, la commune compte 4 stations d'épuration collective (Mettet, Sommet, Devant-les-Bois et St Gérard). (! Ca ne fonctionne pas toujours).

Selon les nouvelles priorités de la Région, ce sont les agglomérations de + de 2000 habitants qui sont prioritaires. Pour l'entité, 40 % des ménages seront reliés à un système d'épuration collective en 2006; les autres sections ne sont : soit pas dans les priorités, soit en épuration individuelle.

INFO : . Des subsides pour des stations d'épuration individuelle sont accordés pour les habitations existantes et situées dans une zone d'épuration individuelle mais pas pour de nouvelles constructions.
. L'épuration naturelle (lagunage) est également efficace.

ACTIONS: Installer des stations d'épuration semi-collective (regroupement des subsides RW) ..

ASSOCIATIONS REPRESENTEES

Pays de la Moline asbl
Défense de l'Environnement, Ermeton S/Biert

Clôture de la réunion

Les participants espèrent poursuivre le travail réalisé lors du GT « Chemins et sentiers » ; c-à-d créer une commission avec un représentant de chaque village qui serait chargée de réaliser un inventaire des sentiers à rouvrir et une carte de promenades de toute l'entité.

Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE
Agents de Développement

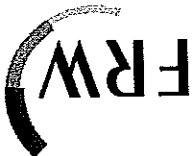
Commune de **METTET**
Opération de Développement Rural
GT ENVIRONNEMENT
Liste des participants

1.	BOCCART	Cécile	Rue des Blés, 16	5640 GRAUX
2.	BODART	Willy	Rue de Stocche, 8	5644 ERMETON
3.	BOUFFIQUX	Alain	Rue des Carrères, 13	5640 METTET
4.	BUYCK	Bernard	Rue des Blés, 20	5640 GRAUX
5.	COLLARD	Michel	Rue Germensau, 15	5644 ERMETON
6.	COLLARD	Michel	Rue Germensau, 15	5644 ERMETON
7.	de BARSE	Marie-Josine	Rue Notre-Dame, 12	5644 ERMETON
8.	DELBART	Richard	Rue des Roches, 17	5644 ERMETON
9.	DENIS	Emile	Rue d'Anthée, 60	5644 ERMETON
10.	DESSY	Josiane	Rue Notre-Dame, 13	5644 ERMETON
11.	DUBUCCQ	Christian	Grand'Rue, 11	5640 SAINT-GERARD
12.	DUMONT	Philippe	Rue des Roches, 25A	5644 ERMETON
13.	FAUCHET	Didier	Rue de Mettet, 6	5640 SAINT GERARD
14.	FLAMION	Alain	Rue Haie MAYET, 21	5640 SAINT-GERARD
15.	GHYSE	Didier	Rue du Bâtiment, 8	5640 SAINT-GERARD
16.	GOOVAERTS	Marie	Rue de la Jeunesse, 16A	5640 PONTAURY
17.	HENRY	Monique		5644 ERMETON
18.	JOLY	Robert	Rue Estroit, 37	5640 METTET
19.	KUYL	Claire	Rue de Falaën, 11	5644 ERMETON
20.	MAQUILLE	Arnaud	Rue de Maredsous, 2	5640 SAINT-GERARD
21.	MASSET	Mariette	Rue d'Anthée, 60	5644 ERMETON
22.	MASURE	Bernard	Rue des Artisans, 77	5537 ANHEE
23.	MATHIEU	Adelin	Rue du Trinoy, 28	5640 ORET
24.	SLEGTEN	Myriam	Rue de Falaën, 14	5644 ERMETON
25.	TOBE	Pierre	Rue de Falaën, 11	5644 ERMETON
26.	VASSAUX	Anne-Marie	Rue des Roches, 17	5644 ERMETON
27.	WIAME	André	Rue d'Anthée, 52	5644 ERMETON
28.	WIAME	Madame	Rue d'Anthée, 52	5644 ERMETON

Pour la FRW : Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE

COMMUNE DE METTET
Opération de
Développement Rural
GROUPES DE TRAVAIL
Equipements et espaces
publics

Entre-Sambre-et-Meuse



Compte rendu de la réunion du 30 septembre à Mettet

Présents : Voir liste annexée

1) Accueil des participants

2) Rappel des principes de l'Opération de Développement Rural

3) Analyse des espaces publics de la commune (A. VANDEN EYNDE)

- Présentation de l'analyse
 - ressources
 - problématiques
 - solutions

Ressources

- Richesses paysagères des routes et chemins bordés d'arbres, des bois, des étangs et ruisseaux, ...
- Multiples repères (potées, chapelles, ...) qui animent le paysage

Pompe à eau à Graux



- Ensembles architecturaux de qualité (Abbaye de St Gérard, Château de Thozée, Monastère d'Ermeton, Fermes en carré à Graux, ...)

Monastère d'Ermeton



- Qualité de certains aménagements réalisés
 - À Mettet : dynamisation du centre de la commune, mobilier public intéressant
 - A Biesmerée : aménagement bien intégré mettant en valeur la ferme et certains éléments existants comme le muret

⇒ L'environnement existant des places et chemins est propice à un aménagement convivial et rural

- végétation : arbres, ruisseaux, ...
- éléments et repères existants : murs, pompe à eau, ...

Problématiques

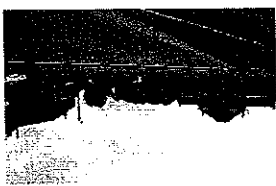
- Certains espaces publics sont couverts de zones bitumées et peu conviviaux (Oret, Scry)

Place de Scry



- Des villages (Oret, Maison, Biesme, St Gérard, ...) sont coupés par des routes régionales avec comme conséquences :

- dangereux et sans aménagement de sécurité routière
- des excédents de voiries non valorisés



Place d'Oret

- Aménagement trop urbain et pas toujours bien intégré
 - Place de Mettet : beaucoup de places de stationnement et couleur de teinte non adaptée

Place de Mettet



- Anciens sites industriels abandonnés (Carrière des Hayettes à Biesme et scierie d'Ermeton)

Solutions

- Valoriser les espaces publics et les excédents de voirie
- Protéger et mettre en valeur les atouts environnementaux, les « repères » et ensembles patrimoniaux
- Réaffecter les anciens sites industriels en espaces de rencontre

4) Synthèse de la consultation et débat

PLACES ET COEURS DE VILLAGE

- Aménagement de la place de SCRY (pelouse)
 - Les habitants souhaitent retrouver l'ancienne affectation de la place : espace de loisir enherbé. Il faut tenir compte, au point de vue sécurité, de la proximité de la route nationale.
 - Vu l'urgence de sécuriser l'entrée de cette place (accident mortel il y a peu), un rond point sera bientôt réalisé.
- Redynamisation du centre de BIESME par l'aménagement de la place Saint-Martin
 - Ce projet fait partie d'un projet plus global lié à la transformation de la salle des Fêtes et à la vocation culturelle que souhaiterait lui donner la Population.
 - La place a été nouvellement asphaltée pour le bon déroulement du jeu de balle pelote
- Mise en valeur du centre de St GERARD en conciliant les besoins des habitants et des visiteurs de l'abbaye de Brogne (aménagement de la place, circuit de promenades en y intégrant des lieux de rencontre, espaces piétons et stationnement, ...)

Il faut dégager la place de tout stationnement et prévoir un parking pour les visiteurs de l'abbaye à un autre endroit. Un terrain à proximité du tennis pourrait convenir.

- Aménagement de la place d'ORET
- Un projet existe déjà, M Mathieu présente une première esquisse réalisée par une architecte de la Commune...
- Aménagement de l'espace du Bâty: fontaine et borne à STAVE
- Divergences entre les Autorités communales et une association locale (marche folklorique) sur le type d'aménagement.
- Création d'espaces de stationnement à Graux

Cependant la configuration du village ne permet d'envisager du stationnement à moins que quelqu'un ait une idée...

M. Mathieu présente en séance une esquisse d'aménagement de la Place Léon Colin à Mettet. Le rond-point Croix de Bourgogne/Reine Elisabeth est en cours d'aménagement par la Commune.

Celle-ci souhaiterait également installer un espace dédié à la photographie (Collection de M. Opalinski) dans le bâtiment occupé actuellement par la Brasserie Saint-Donat.

La rue des Roches à Ermeton est dans un état déplorable et non sécurisé pour les enfants qui y jouent. Elle devrait être réaménagée.

A Scry, près du Ruisseau des Marbins, du Pont romain et de la potale, l'espace pourrait être nettoyé et aménagé... bref, mis en valeur.

ESPACES DE LOISIRS

- Aménagement du lieu-dit « les Bossuses » à METTET en espace de loisirs sécurisé
- Terrain à proximité de l'école de PONTAURY : aménagement d'une mini-plaine de jeux si superficie disponible
- Le terrain étant en pente, il serait préférable d'aménager l'espace déjà existant du côté de la salle.
- Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à MAISON (terrain communal près de la salle privée)
- Création d'une salle communale à ERMETON et remise en état de la plaine de jeux (clôturer et sécuriser : pont sur la Mollignée)
- Aménager un espace réservé aux jeunes
- à côté de la plaine existante à DEVANT LES BOIS
- à côté de la place à ORET

SITES INDUSTRIELS

- Aménager un espace réservé aux seniors à FURNAUX
 - Remplacer les plaines de jeux qui ne respectent plus les normes : Graux
 - Le faible nombre d'enfants qui habitent à Graux justifie peu l'investissement pour une plaine de jeux dans ce village
 - Améliorer l'infrastructure de certaines salles : Devant-les-bois, Graux,
- Réaménager l'ancienne carrière « les Hayettes » à BIESME en espace de rencontre, de loisirs et de conservation de la nature
- Sur base des informations des Autorités communales, il semble impossible de réhabiliter complètement la carrière (déchets). L'espace adjacent (salle, pétanque, barbecues) pourrait quant à lui être rénové.
- Assainir le site de l'ancienne scierie à ERMETON ou rénover les bâtiments
- Ce chantier « industriel » nuit à l'image d'Ermeton situé dans la vallée de la Mollignée. La commune souhaite révaloriser ce site (logement) mais se heurte à des projets privés qui ne verront peut-être jamais le jour.

Clôture de la réunion

Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE
Agents de Développement

Commune de METTET
Opération de Développement Rural
GT Equipements et espaces publics, 30/09/2003

Liste des participants

1.	BOUFFIOUX	Alain	Rue des Carrières, 13	5640 METTET
2.	BUYCK	Bernard	Rue des Blés, 20	5640 GRAUX
3.	CAUWENBERGH	Pascal	Rue de l'Estroit	5640 METTET
4.	DEBUYSSER	Francine	Rue Saint Roch, 54	5640 BIESME
5.	DELBART	Richard	Rue des Roches, 17	5644 EMETONSUR BIERT
6.	DEMANET	Jean	Rue de la Couturelle, 3	5640 BIESME
7.	FAUCHET	Michel	Rue de Gougnyes, 3	5640 BIESME
8.	FAUCHET	Didier	Rue de Mettet, 6	5640 SAINT GERARD
9.	GOOVAERTS	Marie	Rue de la Jeunesse, 16A	5640 METTET
10.	JOLY	Robert	Estroit, 37	5640 METTET
11.	MAQUILLE	Arnaud	Rue de Maredsous, 2	5640 SAINT GERARD
12.	MARON	Jean	Rue Nouvelle, 41	5640 METTET
13.	MATHIEU	Adelin	Rue du Trinoy, 28	5640 ORET
14.	OPALINSKI	Walter	Rue de la Tourette, 20	5640 BIESME
15.	VASSAUX	Anne-Marie	Rue des Roches, 17	5644 EMETONSUR BIERT

Pour la FRW : Alexandra VANDEN EVNDE et Pascal LEMAIRE

Compte rendu de la réunion du 28 octobre 2003 à Pontury

Présents : Voir liste annexée

1) Accueil des participants

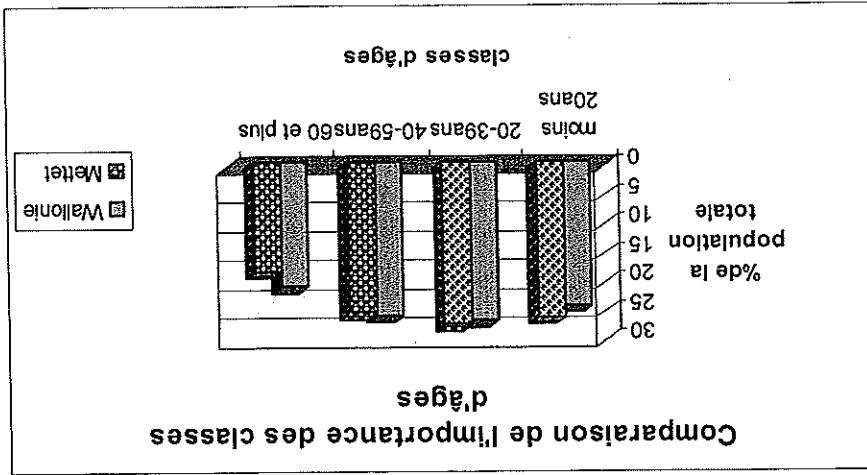
2) Rappel des principes de l'Opération de développement rural (Pascal LEMAIRE)

3) Débat sur la thématique en mettant en évidence les points forts, les points faibles et les actions à mener (Alexandra VANDEN EYNDE)

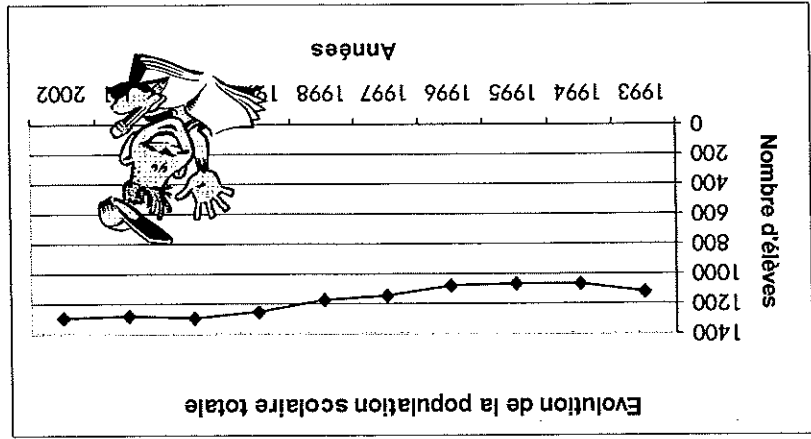
3.1 CONSTATS

La structure de la population

La population commune présente une structure d'âges plus favorable que la moyenne wallonne : on y dénombre davantage de jeunes de moins de vingt ans et une moindre proportion de personnes âgées.



Les jeunes de moins de vingt ans sont toujours plus nombreux que les plus de soixante ans, une situation qui est inversée dans certaines communes wallonnes.



La population scolaire totale (1296 élèves en 2002) a augmenté de 13,5 % depuis 10 ans alors que la population totale a, dans le même temps, augmenté d'environ 7%. Ce phénomène confirme que la population de Mettet est une population relativement « jeune ».

L'accueil extrascolaire

Financement : subsides CF + participation de 2,5 euro par demi-journée
 Activités le mercredi après-midi : de 12h à 17h30

- À « La Maison des Petits », à Pontaury, pour les enfants de 2,5 à 5 ans.
- Au hall de sports, à Mettet, pour les enfants de 6 à 12 ans : cours de langue et activités sportives.

La volonté communale a été de cibler, dans un premier temps, les 3-12 ans. Suite à une demande d'une participante, la Coordinatrice prendra contact avec les familles de « réfugiés » de la Commune pour les associer aux activités proposées.

Les Ados

Locaux sportifs: piscines « La Tourette » à Biesme, Centre communal des sports et de la culture à Mettet.

Associations sportives : Tennis club d'Ermeton, RUS Biesme, ...

Associations culturelles: Ateliers artistiques et créatifs à Biesme, bibliothèque communale, ...

Mouvements de jeunesse : 23ème Unité St François d'Assise, 53ème Unité St Gérard de Brogne, Patro de Mettet, de Pontaury, d'Ermeton

3.2 ACTIONS

- Aménager une rampe de skate board et un terrain de bosses pour BMX à proximité du centre sportif de Biesme

Un mini-complexe sportif d'extérieur pourrait être créé à Bossière si le terrain est disponible.

- Organiser des formations en informatique
La bibliothèque communale s'est dotée très récemment de trois ordinateurs. Des cours d'initiation seront organisés rapidement.

- Lutter contre des problèmes de délinquance (drogue, alcool) :
■ en engageant des éducateurs de rue,

Un éducateur de rue a été engagé. Son territoire d'action est celui de la Zone de Police, soit 4 communes. L'éducateur de rue rencontre les groupes de jeunes à leur demande. L'éducateur de rue n'est en aucun cas un animateur de Maison de Jeunes. Son rôle essentiel est la prévention de la drogue.

- en donnant aux associations existantes (mouvements de jeunesse, ...) les moyens de répondre aux besoins des jeunes et de développer les infrastructures adéquates,

Par courrier, l'Unité scout de Saint-Gérard nous fait part de son projet :
L'unité est sur le point d'acheter, sur fonds propres, un bâtiment pour accueillir les enfants chaque semaine. Le projet est d'en faire un lieu de rencontre pour d'autres associations du village ayant un lien avec la jeunesse (clubs, stages, retraites, catéchèse,...) mais aussi l'accueil de groupes extérieurs. L'unité scout souhaite obtenir une aide financière ou disposer de main d'œuvre (communale ou autre) pour la réalisation de certains aménagements.
Les Scouts souhaitent également bénéficier d'une zone forestière pour leurs activités.

- via un programme de prévention de la drogue pour les 11-12 ans (réalisé à l'école de Maison)
Une enquête récente montre que le problème de la drogue, s'il est réel, n'est pas crucial à Mettet. L'éducateur de rue participe à ce programme de prévention.

- Aménager des locaux pour les jeunes (St Gérard, Devant-les-Bois, Stave, Furnaux, Biesmerée) en pensant à mettre en place un encadrement OU mettre sur pied un bus itinérant pour les jeunes comme le Cap Ados à Philippville

Un large débat a suivi cette proposition :

- Sur l'encadrement des jeunes : Faut-il les rassembler autour d'un projet porteur avec l'aide d'un animateur ? Ou au contraire, les laisser se réunir dans un local afin qu'ils décident seuls d'un projet commun ?
- Sur la diffusion du questionnaire : Doit-on envoyer les questionnaires par la poste ? Ou diffuser cette enquête via des personnes ressources au risque de consulter des jeunes déjà encadrés par des animateurs sportifs ou par un mouvement de jeunesse ?

- Sur le type de jeunes visés : Faut-il obtenir l'avis des jeunes qui sont déjà actifs dans des associations locales ou les autres ?

On en a retenu... :

Les besoins exacts sont mal connus. Les jeunes visés ne fréquentent pas de structures établies telles que les mouvements de jeunesse. Il est donc difficile de connaître leurs réels souhaits en matière de locaux de rencontre. Un questionnaire pourrait, s'il est bien diffusé par des personnes-relais, éclairer la Commune. Il faut que les jeunes se réunissent de leur propre initiative, autour d'un projet commun. Des locaux existants pourraient être mieux partagés (Salle du tennis à St Gérard)

- Informer de manière plus spécifique les jeunes sur la vie communale
- Organiser des journées vertes pour les enfants afin de les sensibiliser à l'environnement

ASSOCIATIONS REPRESENTÉES

- Patro d'Ermeton
- Patro de Mettet
- Unité scout de St Gérard
- Coordination extrascolaire de Mettet
- Forum social

Clôture de la réunion

Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE
Agents de Développement

Commune de **METTET**
Opération de Développement Rural

GT « jeune à Mettet »
Liste des participants

1.	RECILOUX	Karine	Rue du Cerisier, 5	5640 METTET
2.	FAUCHET	Didier	Rue de Mettet, 6	5640 SAINT GERARD
3.	BARBIER	Marie-Claire	Rue du Centenaire, 73	5640 METTET
4.	WANT	Marie	Rue du Centenaire, 73	5640 METTET
5.	WAELES	Barnabé	Rue de Montigny, 3	5640 SAINT GÉRARD
6.	GAUTHIER	Virginie	Rue de la Responnette, 11	5640 SAINT GÉRARD
7.	GUEULETTE	Gilles	Rue de Prumont, 11	5640 METTET
8.	GOOVAERTS	Marie	Rue de la Jeunesse, 16 A	5640 PONTAURY
9.	PEIXOTO	Vanessa	Rue Nouvelle, 2	5640 METTET
10.	HUBEAUX	Catherine	Rue du Mont, 12 b	5640 BIESME
11.	BOUCHAT	Damien	Rue Grande Cense, 40	5640 MAISON
12.	HABBACHI	Kassa	Rue F. Rops, 23	5640 METTET
13.	HABBACHI	Laurent	Rue F. Rops, 23	5640 METTET
14.	JOLY	Robert	Rue Estroit, 37	5640 METTET
15.	MATHIEU	Adelin	Rue du Trinoy, 28	5640 ORET

Pour la FRW : Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE

Invitée : Mme HUBEAUX Coordinatrice communale pour l'accueil extrascolaire

GROUPES DE TRAVAIL

Mobilité, Tourisme, Chemins et Sentiers

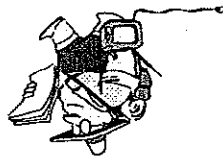
Compte rendu de la réunion du 3 juin 2003 à Biesmerée

Présents : Voir liste annexée

1) ACCUEIL DES PARTICIPANTS

2) RAPPEL DES PRINCIPES DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

- Philosophie du Développement rural, engagement communal
- Procédure
- Rôle et composition de la CLDR, priorités des projets
- Rôle de la FRW



3) TOURISME

3.1) Présentation de la politique régionale en matière de Tourisme (J-C Simon, FRW)

- OPT - CGT-FTPN - BEPN (plan stratégique - projets)
 - Maison de Tourisme (projets)
 - OT - SI + sections locales.
- Professionnalisation - reconnaissance
- Accueil - signalisation - promotion - partenariat
- Promenades - patrimoine - culture - nature

3.2) Éléments de diagnostic touristique (J-C Simon, FRW)

- **ATOUTS**
Marches ESEM - Abbaye St Gérard - Château de Thozée - Circuit moto - Felix Roulin - Petit patrimoine - Sentiers de grande randonnée - asbl 'Pays de la Mollignée - Lac de Bambois - ...

- **FAIBLESSES**
Peu d'hébergement - pas d'OT / SI - pas d'affiliation à la Maison du Tourisme - peu de circuits balisés - ...

■ ELEMETS STRUCTURANTS

Abbaye de Brogne, Monastère d'Ermeton, Château de Thozée (?), Bambois (?) ...

3.3) Synthèse de la consultation

- Mettre en valeur du château de Thozée, signalisation et organisation de manifestations. Absence de structure d'accueil Horeca à Pontauray (proximité du château)
- Organiser une information sur la création de gîtes ruraux
- Renforcer la signalisation touristique
- Transformer les locaux communaux inoccupés en logements touristiques
- Développer le tourisme sur le thème du patrimoine folklorique (marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse) et de l'attrait des villages (Biesmerée, Ermeton).

3.4) Présentation de la Maison du Tourisme de Namur (M. A. Bonmarriage)

Aujourd'hui le tourisme doit être envisagé comme une activité économique à part entière au même titre que l'industrie ou l'agriculture. Les communes doivent investir dans le secteur pour en retirer un bénéfice financier. Il faut donc des attractions touristiques mais également des structures d'accueil (Horeca, gîtes, ...) capables de générer du profit.
La population locale doit être associée à cette stratégie.
La maison du tourisme de Namur regroupe 9 communes. Les moyens financiers sont limités (0,7 Euros/habitant) mais cette coordination permet de mener une politique touristique concertée et cohérente sur un même territoire.
L'affiliation de la commune de Mèttet à la Maison du Tourisme de Namur a été abordée en début d'année au sein du Conseil Communal. Cependant, avant de faire partie de cette Maison du Tourisme, la commune doit d'abord décider d'investir dans ce secteur en fonction de sa politique touristique et se situer par rapport aux intérêts supracommunaux.

4) CHEMINS ET SENTIERS



objectif touristique – public visiteur
objectif « loisirs & balades » - public local

4.1) Synthèse de la consultation

- Aménager d'anciennes lignes de chemin de fer en RAVEL
- Baliser 3 circuits de 5, 10, et 20 km (dossier à la DNF ?) : Stave, Biesmerée, Furnaux, Biesme, St Gérard et Devant-les-Bois
- Retracer d'anciens sentiers afin d'organiser des loisirs multiples et favoriser les déplacements lents

5) MOBILITE



5.1) Politique régionale (J-C Simon, FRW)

- Plan régional de mobilité + décret (en projet)
- Formation de CeM (Conseillers en Mobilité) + outils
- Etude de PCM (Plan -inter- Communal de Mobilité) : vision globale, prospective, politique participative, subsides...
- Problématiques – besoins – idées – projets

Sécurisation des abords d'école

- Outils réglementaires (zones 30, coussins, feux...)
- Subsides : plan ZEN (Ch. Michel)
- Plan de déplacement scolaire (exp. pilote)

5.2) Synthèse de la consultation

- Améliorer la desserte des bus vers Namur
- Etablir, en concertation avec les habitants, un plan de circulation dans le village de Furnaux
- Graux n'est pas suffisamment desservi par les transports en commun : 1 seule ligne aux horaires trop irréguliers
- Les transports en commun sont insuffisants de Stave vers le centre de Mettet (Administration communale, bibliothèque,...)
- Une liste de « points noirs » a été établie sur base des premières réunions de consultation. Ils seront traités en collaboration avec l'IBSR.
- Sécurité aux abords des écoles : Mettet, Saint-Gérard, Maison et Oret

6) ATELIERS DE REFLEXION

Méthodologie

Les participants sont invités à rejoindre un des trois ateliers proposés :

- Chemins et sentiers
- Mobilité
- Tourisme

Chaque atelier est animé par un Agent de développement de la FRW.

6.1. Compte-rendu de l'atelier Chemins & Sentiers

Etat de situation :

- Ermeton : 12 promenades balisées et carte disponible
- St Gérard : carte d'une dizaine de promenades passant à travers les villages de Bossière, de Maison, de Graux, de Pontaury, (+ chemins des bateliers) datant des années 80 sur l'ancienne commune de St Gérard. Ces promenades pourraient être prioritaires puisque cette carte existe. Cependant certains sentiers ont été usurpés.
- GR passe à travers la commune de Meillet
- Entité : l'éco-conseiller de l'époque a déjà repéré une série de promenades sur toute l'entité.
- Réfection de trois chemins agricoles à Oret, St Gérard, Biesmerée. Certains chemins ont été récupérés par les agriculteurs. Négociation en cours entre la Commune et les agriculteurs.
- RAVEL :

- ligne n° 136a – RW – proposition d'aménager un pré-Ravel – aménagement léger
- ligne n°150 – SNCB – Ravel de la Mollignée ?

Propositions

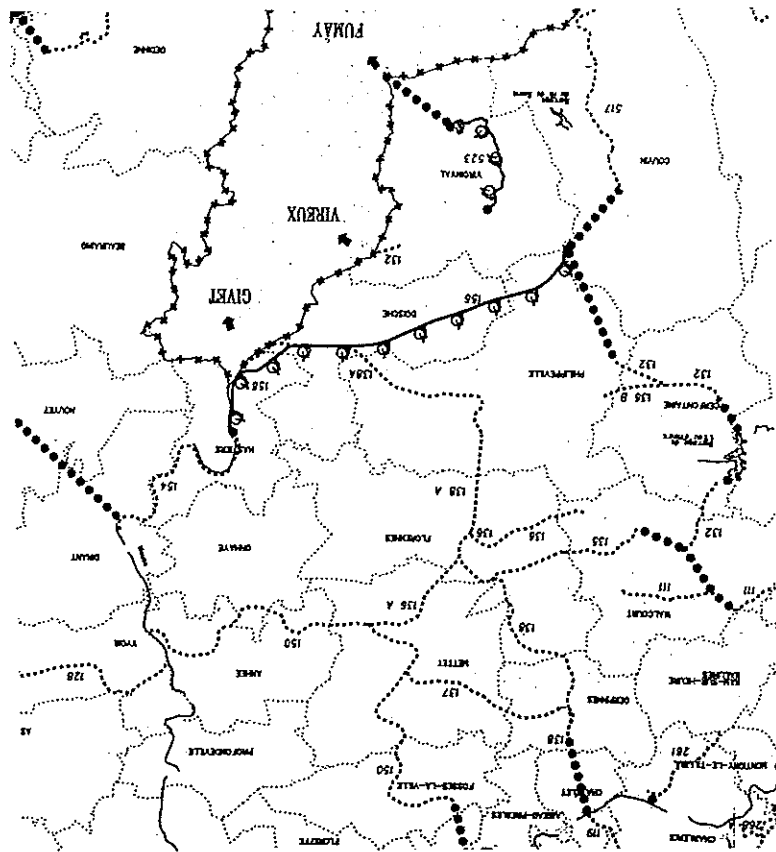
- Créer un comité « Chemins et sentiers » au sein de l'entité avec une personne responsable par village. Ce comité aurait pour but de :
 - proposer de rouvrir certains sentiers usurpés et/ou disparus – démarche administrative importante
 - faire des liens inter-villages via les chemins et sentiers
 - faire pression auprès de la commune, pas individuellement, mais au nom du comité représentatif de chaque village.
- Ce comité se réunirait quelques fois par an.
- Certains sentiers sont à préserver et à entretenir
- Protéger les haies et les bocages le long des sentiers via un règlement à faire respecter. Enjeux : disparitions des sentiers, conséquences néfastes sur l'environnement (érosion, ...)
- RAVEL

6.2. Compte-rendu de l'atelier Tourisme

- Créer une structure d'accueil et présenter différents documents et activités :
 - panneaux d'information sur l'entité
 - visites guidées avec anecdotes historiques, actions culturelles, ...
 - documents existants : Promenades à Mettet, brochures sur les vestiges romains, carte des promenades à Ermeton, document de l'Abbé Ducart à Biesme (chapelle Saint Roch).
- Réaliser un inventaire des « bijoux » de Mettet : patrimoine bâti, curiosités... (avec l'aide de M. Wiame, M. Grosbois, Abbé Ducart (Biesme), ...)
- Organiser une soirée d'information sur la création des gîtes et chambres d'hôtes
- Abaye de Borgne et Château de Thozée comme structure d'accueil ?
- Besoin d'un soutien communal
- Peu de logement touristique : le camping existant est plutôt résidentiel

6.3. Compte-rendu de l'atelier Mobilité

L'aménagement du RAVEL est une priorité. La position centrale de Mettet au niveau de l'ancien réseau ferroviaire devrait permettre d'établir des liaisons avec le réseau de voie lentes existant (Ravel 1 et Ravel 2).



La portion Florennes-Steve-Biesmerée-Ermeton sera aménagée en pré-prioritaire là où est à l'étude. Le réaménagement de certains chemins et sentiers sera prioritaire là où le Ravel est absent.

Les possibilités de rejoindre Charleroi ou Namur au départ de Mettet en transport en commun sont insuffisantes en dehors des heures scolaires.

Il faut envisager le ramassage scolaire à destination de l'école de Maredsous.

Sécurité aux abords des écoles :

La mise à disposition d'un auxiliaire communal pour sécuriser la rentrée et la sortie des classes est appréciée. Appliqué à Ermeton, ce dispositif devrait être étendu à d'autres sections de l'Entité. Le « dispositif Crayons géants » de Biesme sera transposé à Ermeton. Il s'agit de créer un effet visuel dissuasif destiné à ralentir la circulation.

ASSOCIATIONS REPRESENTEES

ASBL Pays de la Mollignée
ASBL Comité pour la Défense de l'Environnement
Club de marcheurs de Biesmerée
Pontauray Avenir

Maison du Tourisme de Namur

Clôture de la réunion

Alexandra VANDEN EYNDE et Pascal LEMAIRE
Agents de Développement

Commune de METTET
Opération de Développement Rural
GT

Liste des participants

1.	BODART	Daniel	Rue Basses Voies,	5646 STAVE
2.	BUYCK	Bernard	Rue des Blés, 20	5640 GRAUX
3.	CHARLES	Myriam	Rue Tienne des Caves, 3	5646 STAVE
4.	CLAUSE	René	Rue Vive-al-Rue, 9	5640 BIESMERE
5.	COLLARD	Michel	Rue Germeuseau, 15	5644 ERMETON SUR BIERT
6.	COLLART	Jacques	Rue du Azia, 13	5640 BIESMERE
7.	CREPPEIGNE	Françoise	Rue Giguellerie, 2	5640 MAISON-SAINTE GERARD
8.	de BARSE	Marie-Josine	Rue Notre-Dame, 12	5644 ERMETON SUR BIERT
9.	DEGRAUX	José	Rue du Village, 23	5640 BIESMERE
10.	DEMAZY	Pierre	Rue Belle Hoie, 13	5640 BIESME
11.	DENIS	Annie	Rue du Hameau, 41	5640 METTET
12.	DENIS	Cathy	Place des Combattants, 5	5640 BIESMERE
13.	DENIS	Roland	Rue du Moulin, 13	5640 METTET
14.	DERENNE	Jean-Louis	Rue du Chession, 10	5640 METTET
15.	DERENNE	Léon	Rue du Grand feu, 7	5640 METTET
16.	DESSY	Josiane	Rue Notre-Dame, 13	5644 ERMETON SUR BIERT
17.	DUBRU	Francis	Rue Alvaux, 4	5640 BIESME
18.	DUBUCCQ	Christian	Grand' Rue, 11	5640 SAINT GERARD
19.	DUMAY	Albert	Rue de Somtet, 36	5640 METTET
20.	ESPEEL	Andréas	Rue de la pompe, 14	5640 BIESME
21.	FAUCHET	Didier	Rue de Mettet, 6	5640 SAINT GERARD
22.	GASPART	Marie-Th.	Rue des Ecoles, 1	5640 SAINT GERARD
23.	GHYSE	Didier	Rue du Bâtiment, 8	5640 SAINT GERARD
24.	GILLARD	Louisa	Rue du Chession, 9	5640 METTET
25.	GODART	Françoise	Rue de la pompe, 14	5640 BIESME
26.	GOOSSENS	Marc	Rue de l'Estroit, 13	5640 METTET
27.	HORE	Maurice	Rue des Bosseuses, 4	5640 METTET
28.	KIPPERS	Astrid	Rue Alvaux, 4	5640 BIESME
29.	LAMBERT	Willy	Rue Chession, 9	5640 METTET
30.	LAPAILLE	Jacques	Place des Combattants, 5	5640 BIESMERE

31.	LEDOCCQ	Cécile	Rue des Blés, 16	5640 GRAUX
32.	MERTZENICH	André	Rue du Loret, 23	5640 BIESMERE
33.	PENET	Felix	Rue Hubert Penet, 50	5646 STAVE
34.	PUTCUYPS	Paul	Rue de Netzee, 26	5640 BIESME
35.	SALME	Jean-Louis	Rue Léon Colin, 15	5640 METTET
36.	STEPHENNE	Jean	Place Meunier, 17 A	5640 METTET
37.	TOMBELLE	Rony	Rue Poirier St-Etienne, 23	5640 GRAUX
38.	VAN BEVER	Fabienne	Rue Reine Elisabeth, 46	5640 METTET
39.	WIAME	André	Rue d'Anthée, 52	5644 ERMETON SUR BIERT
40.	WILLEMS	Stéphane	Rue Poirier St-Etienne, 25	5640 GRAUX
41.	ZANOTTI	Luigina	Rue Belle Haie, 13	5640 BIESME

Excusées : Mmes SLEGTEN et BARBIER

Pour la FRW : Alexandra VANDEN EYNDE, Jean-Christophe SIMON et Pascal LEMAIRE
 Invité pour la Maison du Tourisme de Namur : M. A. BONMARIAGE